



DEC105335INSU

Décision portant nomination de Madame Mireille PERRIN en qualité de chargé(e) de mission.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de Monsieur Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique.

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n°100001 DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité,

DÉCIDE

Art. 1^{er} – Madame Mireille PERRIN, directrice de recherche du CNRS, est nommée chargé de mission auprès du Président du CNRS pour l'Institut National des Sciences de l'Univers, du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011. Sa mission est d'assurer la construction et le suivi des actions avec l'InSHS, l'InEE et l'InC sur les questions d'archéométrie, de datation, d'archéologie et la gestion du LMC14, ainsi que la représentation de l'INSU dans l'ECORD member group.

Pour l'exercice de cette mission, Madame Mireille PERRIN demeure affectée au sein du Centre Européen de Recherche et d'Enseignement de Géoscience de l'Environnement Européen Méditerranéen de l'Arbois (CEREGE – UMR 6635) BP 80, à Aix-en-Provence.

Art. 2 – Du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011, Madame Mireille PERRIN percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Art. 3 – La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du Centre national de la Recherche Scientifique et prise en charge par la Délégation Régionale Provence et Corse.

Art. 4 - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

Alain Fuchs